

CONSEIL MUNICIPAL

DU 29 MARS 2014

PROCES VERBAL

L'an deux mille quatorze, le vingt-neuf mars, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire.

Présents :

Christian DUMAS, Arnaud JEAN, Hélène LORME, Pascal SUDRE, Marie-Claude BLIN, Claude FLEURY, Evelyne CAU, Jenny OLLIVIER, Hélyette SALAÛN, Guillaume GUERRÉ, Thierry AUBINEAU, Franck VIGNAUD, Laurent JOLLY, Magalie PIAT, Catherine MAIGNAN, Baptiste JAUNEAU, Sylvie SIGOT, Françoise AGGAR, Daniel HOAREAU, Nadège FONTAINE, Jean-Louis TOURET, Roselyne RAVARD, François LENHARD, Michèle LUCAS, Philippe GOUGEON, Nicole PERLY, Benoît COQUAND, Bernard HOUZEAU, Patricia MARTIN

Début de séance : 18h30 **fin de séance :** 19h35

Secrétaire : Baptiste JAUNEAU

CONSEIL MUNICIPAL D'INSTALLATION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Christian Dumas, maire sortant fait l'appel de tous les nouveaux conseillers puis les déclare tous installés dans leurs fonctions.

Christian Dumas propose que le Conseil Municipal désigne Monsieur Baptiste Jauneau, benjamin de l'assemblée, comme secrétaire de cette séance du Conseil Municipal.

Rappel du résultat du scrutin des élections municipales du 23 mars 2014 :

Nombre d'électeurs inscrits :.....**6 118**
Nombre de votants :.....**4 035** (soit 65,95 % de participation)
Nombre de nuls :.....**147**
Nombre de suffrages exprimés :...**3 888**

La liste Ingré 2014, l'avenir avec vous a obtenu **2 379 voix soit 61,19 %**
La liste Ensemble Pour la réussite d'Ingré a obtenu **1 509 voix soit 38,81 %**

Compte tenu de ce résultat, la liste Ingré 2014, l'avenir avec vous, obtient 24 sièges au sein du Conseil Municipal et la liste Ensemble Pour la Réussite d'Ingré 5, sièges.

Sont élus conseillers communautaires et siègeront au Conseil de la Communauté d'agglomération Orléans Val de Loire pour la Ville d'Ingré :

- Monsieur Christian Dumas
- Madame Catherine Maignan
- Monsieur Philippe Gougeon

Christian Dumas : La majorité des membres étant présents et le quorum étant atteint, j'appelle Monsieur Philippe Gougeon en qualité de doyen d'âge du nouveau conseil pour présider la séance afin de procéder à l'élection du nouveau Maire.

Élection du Maire

Philippe Gougeon : En ma qualité de doyen d'âge du nouveau conseil issu du scrutin du 23 mars 2014 et conformément à l'article 2122-8 du CGCT, il m'appartient de faire procéder à l'élection du nouveau maire d'Ingré. Je vous rappelle qu'en vertu de l'article L 2122-4 du CGCT, le conseil municipal élit le maire parmi ses membres au scrutin secret et à la majorité absolue et selon l'article L 2122-7 du CGCT, en l'absence de la majorité absolue aux deux premiers tours, le vote sera acquis à la majorité relative au troisième tour. En cas d'égalité de suffrages entre les candidats, le plus âgé est déclaré élu.

Afin de procéder à l'élection du maire, je vous propose que le Conseil Municipal désigne Mme Hélyette Salaün et Mme Patricia Martin comme accessseurs de ce scrutin.

Qui souhaite présenter sa candidature aux fonctions de Maire d'Ingré ?

Claude Fleury : Monsieur le Président, au nom de la liste Ingré 2014, l'avenir avec vous, j'ai l'honneur de vous présenter la candidature de Monsieur Christian DUMAS aux fonctions de Maire d'Ingré et permettez-moi d'expliquer brièvement cette candidature.

Ce premier Conseil Municipal de la mandature est particulièrement important puisque nous allons élire celui qui pendant six années sera le premier magistrat de notre ville.

Nos concitoyens, le 23 mars, ont donné une large majorité à la liste Ingré 2014, l'avenir avec vous, permettant à 24 membres de cette liste de siéger là, au Conseil Municipal.

Cette liste, forte de ses sensibilités, avait le 30 novembre 2013, après de très nombreuses réunions de travail et de concertation sur le programme qui vous a été présenté et approuvé par les Ingréens, porté à sa tête Christian DUMAS, notre maire depuis mars 2008.

Christian DUMAS a mené une campagne exemplaire, fore de projets pour Ingré avec une équipe soudée et de nombreux sympathisants que je voudrais remercier.

Les Ingréennes et les Ingréens ont reconnu le travail effectué de 2008 à 2014, notamment avec le redressement de nos finances communales, la résolution du dossier de l'eau, la maitrise de la fiscalité et la réalisation de très nombreuses actions et investissements.

Ils ont également fortement adhéré au projet présenté par la nouvelle équipe emmenée par Christian DUMAS et lui ont clairement accordé leur confiance, à lui-même et à ses colistiers.

Christian DUMAS est notre candidat pour la fonction de premier magistrat de notre ville, il sera le Maire de toutes les Ingréennes et de tous les Ingréens et mettra en œuvre, avec son équipe, le programme proposé à nos concitoyens.

Je vous propose de lui accorder toute votre confiance, je vous remercie.

Philippe Gougeon : Y a-t-il une autre candidature ?

Aucune autre candidature n'est proposée.

Philippe Gougeon : Nous allons maintenant procéder au vote, chacun d'entre vous dispose de bulletin vierge sur lequel il va inscrire le nom du candidat de son choix. Une personne va passer avec l'urne pour recueillir vos bulletins, à l'appel de votre nom vous effectuerez votre vote. Il sera ensuite procéder au dépouillement par les accessseurs »

Après le dépouillement, Philippe Gougeon annonce le résultat du vote:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne (enveloppes déposées).....**24**
Nombre de bulletins déclarés nuls ou blancs par le bureau.....**1**
Nombre de suffrages exprimés.....**23**
Majorité absolue :**12**

M. Christian DUMAS a obtenu **23** Voix

Monsieur Christian Dumas ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé Maire d'Ingré et immédiatement installé.

Philippe Gougeon remet l'écharpe de Maire à Christian Dumas.

Christian Dumas, nouveau maire d'Ingré, prend la présidence de la séance.

Christian DUMAS :

*Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et Messieurs les anciens élus,
Mademoiselle et Messieurs les membres du Conseil des jeunes,
Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, chers amis,*

C'est avec une profonde émotion mais aussi avec une grande fierté que je m'adresse à vous ce soir en qualité de Maire d'Ingré et je remercie tous mes collègues élus de m'avoir accordé ce privilège.

Le dimanche 23 mars dernier, de nombreux électrices et électeurs ont accompli leur devoir civique, fondement de notre démocratie, attestant une nouvelle fois de l'attachement de nos concitoyens à leur commune.

Une très large majorité d'Ingréennes et d'Ingréens s'est exprimée en faveur du projet présenté par la liste « Ingré 2014, l'avenir avec vous », que j'ai le privilège d'animer.

C'est la première fois depuis 25 ans que l'équipe de la majorité municipale recueille la confiance des Ingréennes et des Ingréens pour un nouveau mandat, avec qui plus est, une majorité forte, la plus forte enregistrée depuis la fin du système de panachage.

A toutes et à tous, j'exprime mes remerciements pour la confiance que vous nous avez accordée.

Si votre confiance nous honore, sachez qu'elle nous engage et soyez assurés de ma volonté et de ma détermination, de la volonté et de la détermination de l'ensemble de l'équipe municipale qui m'entoure pour mettre en œuvre le projet d'avenir pour Ingré qui vous a été proposé.

La nouvelle équipe municipale, renouvelée à hauteur de moitié, s'inscrit dans la continuité de l'action initiée en 2008, celle du sérieux, de l'écoute, du réalisme et de la transparence au service de l'intérêt général, au service de notre commune, au service des Ingréennes et des Ingréens, au service de toutes les Ingréennes et de tous les Ingréens, dans une dynamique nouvelle.

Comme depuis six ans, je serai le Maire de toutes les Ingréennes, de tous les Ingréens, et l'équipe municipale sera au service de chacune et chacun des habitants d'Ingré.

Dimanche dernier s'est achevée la campagne électorale, aujourd'hui, commence un nouveau mandat.

Cette campagne électorale nous a permis de dialoguer, d'échanger autour des projets.

Elle a aussi permis à certains, et sachez que je le regrette profondément, de tenir des propos, de publier des écrits, qui n'ont pas leur place dans le débat démocratique tant ils sont contraires au respect dû aux hommes et aux femmes impliqués dans la vie publique.

Je ferai en sorte que ces propos, que ces écrits n'entachent pas les relations respectueuses que nous nous devons d'entretenir au sein de notre assemblée municipale, sachez pour autant que je n'oublie pas.

Le nouveau mandat qui débute aujourd'hui sera guidé par la transparence, la transparence dans le mode de gestion mais aussi la transparence dans le mode de décision en associant les Ingréennes et les Ingréens aux dossiers impactant la vie de chacune et de chacun.

Ce mandat sera aussi guidé par la disponibilité de toute l'équipe municipale, et je serai, comme depuis six ans, disponible pour chaque Ingréenne, chaque Ingréen.

A nos collègues n'appartenant pas à la majorité municipale, je voudrais dire qu'ils ont toute leur place au sein de ce nouveau conseil et qu'à mes yeux leur légitimité est avérée.

Dans notre démocratie, il existe une majorité et une minorité, et cela quel que soit le niveau auquel on se réfère. C'est le fondement même de la vie de nos institutions.

L'ensemble des élus, qu'ils soient issus de la majorité municipale ou de la minorité, bénéficiera de ma part des mêmes égards, des mêmes attentions et de la même écoute. J'attacherai une attention toute particulière à ce que chaque élu jouisse des mêmes droits et des mêmes devoirs, tout comme je l'ai montré au cours des six dernières années.

Je veux remercier Monsieur Philippe GOUGEON d'avoir accepté, en tant que doyen d'âge de notre assemblée, de présider le débat de ce Conseil Municipal, cette attitude républicaine vous honore.

Avant de vous soumettre le point suivant de l'ordre du jour relatif à la détermination du nombre d'adjoints et à la désignation de ces adjoints, je tiens à remercier au nom de la Ville d'Ingré l'ensemble des élus ayant siégé dans la précédente mandature.

Certains d'entre vous ont exprimé le vœu de ne plus assurer de responsabilités municipales, c'est un choix courageux, responsable et respectable.

Parmi ces élus, qui toutes et tous méritent hommage et reconnaissance, je voudrais adresser un hommage tout particulier à notre ami, à mon ami Alfred DOMAGALA, qui après 37 années de vie municipale, 37 années d'implication et d'engagement, a souhaité prendre un peu de recul. Merci aussi à son épouse Françoise qui a accepté pendant ces longues années les contraintes liées à un engagement public.

Tu es porteur Alfred, de ce que la vie publique, la vie municipale a de plus cher, l'engagement, l'implication, au service de l'intérêt général, respectueux des valeurs républicaines de solidarité, de fraternité, qui sont les nôtres, qui sont les tiennes.

A titre plus personnel, je rajouterai la loyauté. Que tu en sois remercié.

Je profite aussi de cette séance d'installation du Conseil Municipal, pour rendre hommage à tous les anciens élus et en particulier à mes amis Claudette LHUILLERY et François ZARAGOZA, aux anciens maires que j'ai connus et qui sont aujourd'hui disparus, je pense à Lucien FEUILLATRE, à Lionel BOUTROUCHE ainsi qu'à mon ami Guy DURAND, qui ont avec leur équipe municipale, façonné et construit au fil du temps notre commune.

J'adresse enfin mes remerciements à ma famille, mon épouse, mes enfants ainsi qu'aux familles de tous les acteurs engagés dans la vie municipale tant ils ont eu à supporter les contraintes et nos manques de disponibilité.

A l'attention du personnel municipal, je voudrais dire qu'il bénéficie de toute ma confiance et que je m'attacherai à maintenir la qualité des relations sociales. Je remercie tout particulièrement les personnels des services qui sous la responsabilité du Directeur Général des Services, Driss AIT BENALI, ont mis en place cette organisation pour ce premier conseil qui se tient exceptionnellement à la salle des fêtes. Je tiens à remercier Monsieur Ludovic DESCHAMPS, pour le soutien et la confiance qu'il m'accorde, ainsi que Mme RICHARD Aurélie, Directrice Générale Adjointe. Je souhaiterais remercier Marianyck JOIGNEAUX et Solène GAONACH, assistantes à la Direction Générale.

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs, à travers l'expression du suffrage universel de dimanche dernier, nous mesurons et je mesure les attentes des Ingréennes et des Ingréens, et la responsabilité qui est la mienne, qui est la nôtre. Sachez que nous nous efforcerons et que je m'efforcerai d'être digne de la confiance que vous m'avez une nouvelle fois accordée.

Vive la République, Vive Ingré !

DL.14.033 – Détermination du nombre d'adjoints au Maire

Christian DUMAS expose :

Conformément aux dispositions de l'article L 2122-2 du CGCT, le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du Conseil Municipal.

L'effectif légal du Conseil Municipal d'Ingré étant de 29 membres, le nombre maximum d'adjoints au Maire est de 8.

Il est proposé au Conseil Municipal de fixer le nombre d'adjoints au Maire à 7 pour la commune d'Ingré.

En accord avec la nouvelle équipe municipale, le nombre d'adjoints est limité à 7 au lieu de 8 comme le permet la loi, cela afin de maintenir l'enveloppe financière des indemnités versée aux élus à un niveau inférieur de plus de 17 % par rapport à ce que permet la réglementation.

Dans un contexte financier toujours difficile, il est en effet nécessaire d'être très attentif au niveau des frais de fonctionnement et les élus se doivent de participer à cet effort.

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** les propositions du rapporteur.

Élection des adjoints au Maire

Christian Dumas : Nous allons maintenant procéder à l'élection des adjoints selon le scrutin de liste, à la majorité absolue sans panachage, ni vote préférentiel (cf. article L.2122-7-2 du CGCT) dans les mêmes formes que pour l'élection du maire.

Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. La liste « Ensemble Pour la réussite d'Ingré » souhaite-t-elle présenter une liste d'adjoints au maire ?

Aucune liste n'est présentée.

Christian Dumas : pour la liste Ingré 2014, l'avenir avec vous, je propose la liste des adjoints suivante :

- 1- Arnaud JEAN
- 2- Hélène LORME
- 3- Pascal SUDRE
- 4- Marie Claude BLIN
- 5- Claude FLEURY
- 6 - Evelyne CAU
- 7- Jenny OLLIVIER

Nous allons maintenant procéder au vote, chacun d'entre vous dispose de bulletins pour voter. Une personne va passer avec l'urne pour recueillir vos bulletins, à l'appel de votre nom vous effectuerez votre vote. Il sera ensuite procédé au dépouillement par les accessseurs.

Après le dépouillement, le maire annonce le résultat du vote:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne (enveloppes déposées).....	24
Nombre de bulletins déclarés nuls par le bureau.....	0
Nombre de suffrages exprimés.....	24
Majorité absolue.....	13

La liste d'adjoints au maire présentée par la liste Ingré 2014, l'avenir avec vous a obtenu **24** Voix

La liste d'adjoints au maire présentée par la liste Ingré 2014, l'avenir avec vous ayant obtenu la majorité absolue, les candidats aux fonctions d'adjoint au maire de cette liste sont proclamés adjoints et immédiatement installés dans leurs fonctions.

Ainsi, sont élus adjoint au maire d'Ingré les conseillers municipaux suivants :

- 1ère Adjoint au maire : Monsieur Arnaud JEAN qui sera chargé de la Vie scolaire, de l'Environnement et du développement durable
- 2ème adjointe au maire : madame Hélène LORME qui sera chargée du Sport, des activités physiques et la vie associative
- 3ème adjoint au maire : Monsieur Pascal SUDRE qui sera chargé de la Démocratie locale et du service public
- 4ème adjointe au maire : Madame Marie Claude BLIN qui sera chargée du Social, de la petite enfance et de la solidarité
- 5ème adjoint au maire : Monsieur Claude FLEURY qui sera chargé des Travaux, de la voirie et la proximité
- 6ème adjointe au maire : Madame Evelyne CAU qui sera chargée de la Culture, des pratiques artistiques et de la vie associative
- 7ème adjointe au maire : Madame Jenny OLLIVIER qui sera chargée de la Jeunesse et de l'éducation populaire

De plus, en complément des adjoints au maire, je vous informe des nominations qui seront prises par arrêtés du maire :

Ainsi, Madame Hélyette SALAÜN est nommée Conseillère municipale avec délégation spéciale chargée des Séniors, du bien être, de la prise en compte du handicap et lutte contre les discriminations.

Cette délégation spéciale, qui sera directement rattachée sous l'autorité du maire, marque l'importance et l'attention que la nouvelle équipe municipale souhaite porter aux séniors, à la prise en compte du handicap et à la lutte contre les discriminations.

Enfin, 5 conseillers municipaux sont nommés Conseillers municipaux délégués, il s'agit de :

- Monsieur Thierry AUBINEAU, conseiller municipal délégué chargés des Espaces verts et et du cadre de vie
- Monsieur Guillaume GUERRE, Conseiller municipal délégué chargé de l'Urbanisme et de l'aménagement du territoire
- Monsieur Franck VIGNAUD, Conseiller municipal délégué chargé des Nouvelles technologies, de l'informatique et des relations internationales
- Monsieur Laurent JOLLY, Conseiller municipal délégué chargé de la Prévention, de la sécurité et des transports
- Madame Magalie PIAT, Conseillère municipale déléguée chargée du Développement économique, agriculture et emploi

Le maire remet à chaque élu son écharpe et son insigne

Le maire donne les informations suivantes :

Le premier Conseil de la Communauté d'Agglomération Orléans Val de Loire se réunira le 10 avril 2014 à 18h00
Le prochain Conseil Municipal d'Ingré se réunira le 18 avril 2014 à 20h30 salle Guy Durand

Le maire déclare la séance close.